



Les Recommandations canadiennes pour les pratiques optimales de soins de l'AVC 2010 visent à ce qu'aucune victime d'un AVC ne tombe entre les mailles du filet lorsqu'elle passe de l'urgence à l'hôpital ou à la réadaptation, puis revient chez elle. Les Recommandations sont diffusées aujourd'hui par le Réseau canadien contre les accidents cérébrovasculaires et la Fondation des maladies du cœur du Canada.

« L'adoption des pratiques optimales assurera que les patients et les familles ont un accès rapide et homogène aux services appropriés et qu'ils disposent des soutiens nécessaires lors des transitions dans le continuum des soins de l'AVC »

— M<sup>me</sup> Patrice Lindsay, Ph.D., directrice, Rendement et normes, du Réseau canadien contre les accidents cérébrovasculaires et l'une des pilotes du projet





## Parmi les nouvelles recommandations en 2010, mentionnons :

- La tension artérielle devrait être maintenue constamment sous les 140/90.
- Les patients de fibrillation auriculaire (arythmie cardiaque) étant à plus haut risque d'AVC devraient être suivis et l'utilisation de nouveaux médicaments devrait être envisagée.
- Les victimes d'un mini-AVC (accident ischémique transitoire) devraient être dirigées immédiatement vers un spécialiste de l'AVC dans une clinique de prévention ou à l'urgence, car elles sont à risque d'un AVC majeur.
- L'utilisation de la téléAVC devrait être plus répandue. Elle permet au médecin dans une communauté dépourvue d'expertise en AVC de communiquer avec un spécialiste par liaison télévisuelle et de données.
- Il faudrait de meilleurs programmes de congé de l'hôpital et de soins communautaires pour que les patients puissent retourner plus vite chez eux.

Grâce aux Recommandations diffusées en 2006 et en 2008, plus de communautés au Canada se sont dotées de mécanismes de réponse d'urgence, de cliniques de prévention, d'unités spécialisées dans les hôpitaux et de meilleurs services de réadaptation pour l'AVC, mesures qui ont sauvé des vies et réduit les handicaps.

Pour la première fois, les Recommandations sont accessibles en ligne à [www.pratiquesoptimalesAVC.ca](http://www.pratiquesoptimalesAVC.ca), où elles sont aisément interrogeables et conviviales pour les téléphones intelligents. Le site Web contient également des ressources visant à améliorer les services pour l'AVC et les services d'urgence et à mesurer leur efficacité ainsi qu'un guide pour les patients.

« L'AVC figure au troisième rang des causes de décès au Canada malgré que la plupart des AVC pourraient être évités et soignés », dit Bobbe Wood, PDG de la Fondation des maladies du cœur du Canada. « La Stratégie canadienne de l'AVC met l'accent sur la sensibilisation. Le nouveau site Web fournit des ressources utiles au grand public et aux professionnels – médecins, urgentologues, personnel infirmier, spécialistes de la réadaptation et décideurs du domaine de la santé. »

Les Recommandations ont été élaborées dans le cadre de la Stratégie canadienne de l'AVC. La stratégie est une initiative conjointe du Réseau canadien contre les accidents cérébrovasculaires et de la Fondation des maladies du cœur du Canada; elle vise à améliorer les soins de l'AVC à l'échelle du Canada. Chaque année on compte environ 50 000 nouveaux accidents vasculaires cérébraux au Canada et quelque 315 000 Canadiens vivent avec les séquelles d'un AVC.

[www.pratiquesoptimalesAVC.ca](http://www.pratiquesoptimalesAVC.ca)



Canadian Stroke Network

Réseau canadien contre  
les accidents cérébrovasculaires



FONDATION<sup>MC</sup>  
DES MALADIES  
DU CŒUR  
DU CANADA